ALGERIE TELECOMS SPA DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES DE BOUIRA SOUS-DIRECTION TECHNIQUE DEPARTEMENT RESEAU TRANSPORT Réf: AT/DO10/SDTO/DRT/////2021



Bouira, le : 20/12/2021.

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise ETB TCE KESLANI FARID

Objet: Deuxième mise en demeure

-Vu le contrat à commande N°:22/2020 du 01/04/2020 conclu avec le Groupement d'entreprises:

EGCB DIF FATIHA & ETB TCE KESLANI FARID,

- Vu le Bon de Commande des Travaux N°042/2021 du 12/07/2021,
- Vu l'Ordre de Service N°038/2021 du 08/07/2020,

Vu la première mise en demeure du 02/12/2021,

- En date du 19/12/2021 une commission technique nous a signalé que :
- Votre entreprise ETB TCE KESLANI FARID est absente sur le chantier,
- Vos délais contractuels de 10 jours sont consommés,
- Les réserves préconisées ne sont pas encore levées.

A cet effet, j'ai le regret de vous informer, que je vous remets en demeure pour la deuxième fois, afin de relever les réserves constatés sur le projet : **Travaux de Réalisation** d'infrastructure d'accueil pose et raccordement de câble à fibres optiques au profit d'ABC BANK, AGENCE DE BOUIRA.

Comme je vous demande, de procéder en urgence à l'achèvement des travaux et la lever des réserves constatées, et ce dans un délai n'excédant pas les quarante-huit heures (48h).

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (la mise sur la liste noire).

Le Directeur Opérationnel:

Algérie Télécom - SPA

Directeur Opérationnel de Bouira

Signé : Abdelhalim BOUACHRI